



- Communiqué de presse -

**INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL :
LA CAISSE DES DEPOTS ACCORDE 122 M€ DE PRETS SUR FONDS D'EPARGNE
A L'EUROMETROPOLE ET A LA VILLE DE STRASBOURG
POUR LE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENTS DE LONG TERME**

Strasbourg, 9 janvier 2015 - Gil Vauquelin, Directeur régional de la Caisse des Dépôts en Alsace, Robert Herrmann, Président de Strasbourg Eurométropole, et Roland Ries, Maire de Strasbourg, ont signé, à la fin du mois de décembre dernier, 5 contrats de prêts pluriannuels d'un montant total de 122 M€ pour financer des projets d'investissement de long terme conduits par les deux collectivités territoriales.

Ces prêts s'inscrivent principalement dans le cadre de l'enveloppe de 20 Md€ sur fonds d'épargne, mise à la disposition du secteur public local par la Caisse des Dépôts sur la période 2013-2017, ainsi que dans le cadre du financement d'opérations situées dans les quartiers inscrits au programme national de rénovation urbaine.

Ils sont proposés à des conditions particulièrement avantageuses :

- taux du Livret A + 1 %, soit 2 % actuellement dans le cadre de l'enveloppe de 20 Md€
- taux du Livret A + 0,6 %, soit 1,6 % actuellement dans le cadre de la rénovation urbaine.

Ils permettront à l'Eurométropole et à la Ville de Strasbourg de financer des projets stratégiques pour la compétitivité, l'attractivité et la cohésion sociale du territoire de l'agglomération strasbourgeoise. Ces projets traduisent la mise en œuvre de la politique des deux collectivités territoriales en matière culturelle, sportive, sociale, universitaire et d'aménagement urbain, ainsi que dans le cadre de leur plan climat-énergie territorial. Ils contribuent ainsi à la transition écologique et énergétique du territoire.

Partenaires depuis de nombreuses années, la Caisse des Dépôts, l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg renforcent ainsi leur fructueuse collaboration en faveur de projets structurants, qui contribuent à l'attractivité de Strasbourg et de son agglomération.

DETAIL DES PROJETS ET DES FINANCEMENTS

I. 48,2 M€ de prêts sur fonds d'épargne pour Strasbourg Eurométropole

Construction et rénovation lourde d'équipements publics, culturels, sportifs, administratifs ou de tourisme

Strasbourg Eurométropole a engagé des opérations de construction ou de rénovation d'équipements publics au titre de sa politique culturelle et sportive, en accord avec son plan climat-énergie territorial, visant la réduction des consommations énergétiques des équipements.

8 grands chantiers concernés :

- extension-restructuration-rénovation du palais de la musique et des congrès à Strasbourg ;
- restructuration et extension des piscines de Lingolsheim et de Hautepierre, à Strasbourg ;
- modernisation de l'accueil des usagers et amélioration de la performance énergétique du centre nautique de Schiltigheim ;
- construction d'un bâtiment-tribune de 500 places au stade de rugby de Hautepierre ;
- rénovation, mise en sécurité et amélioration de l'accessibilité du gymnase Hans Arp à l'Elsau ;
- mise aux normes techniques et réglementaires, et adaptation fonctionnelle du centre administratif de Strasbourg ;
- modernisation et restructuration du camping de la Montagne Verte dans le cadre de la zone d'activité touristique.

Au total, le montant des investissements engagés par la communauté urbaine sur ces 8 opérations s'élève à plus de 100 M€ HT. Pour les financer, la Caisse des Dépôts met en place auprès de Strasbourg Eurométropole un prêt sur fonds d'épargne de 33,3 M€ remboursable sur une durée de 20 ans au taux du Livret A + 1 %, soit 2 % actuellement.

Construction d'infrastructures pour l'enseignement supérieur en faveur du rayonnement universitaire de l'agglomération strasbourgeoise

Dotée d'une université d'excellence qui accueille plus de 43 000 étudiants, dont 20 % d'étrangers, Strasbourg est l'une des grandes villes bénéficiaires du Programme d'Investissement d'Avenir, prévu par l'Etat, avec 47 projets labellisés, qui viendront renforcer sa position d'excellence. Strasbourg Eurométropole prend une part très importante dans le développement, l'équipement et la modernisation de l'Université et des établissements d'enseignement supérieur.

Sont concernés par le financement sur fonds d'épargne :

- la construction du pôle d'administration publique de Strasbourg et du pôle de compétence en propriété intellectuelle ;
- la construction du bâtiment de l'Institut hospitalo-universitaire de Strasbourg (IHU), labellisé en mars 2011, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir ;
- l'extension et la restructuration de l'école de management / pôle européen de gestion et d'économie de Strasbourg, inscrite au Plan Campus.

Au total, le montant des investissements engagés par Strasbourg Eurométropole sur ces 3 opérations s'élève à 33 M€ HT. Pour les financer, la Caisse des Dépôts met en place, auprès de Strasbourg Eurométropole, un prêt sur fonds d'épargne de 14,9 M€, remboursable sur une durée de 20 ans, au taux du Livret A + 1 %, soit 2 % actuellement.

II. 74 M€ de prêts sur fonds d'épargne pour la Ville de Strasbourg

Construction, restructuration et rénovation lourde d'établissements scolaires, d'équipements publics culturels et sportifs, de bâtiments propriété de la ville et développement des capacités d'accueil pour la petite enfance

- Des investissements en faveur de l'éducation

La poursuite du programme de mise en sécurité, d'extension et de restructuration des écoles demeure un objectif prioritaire de la politique municipale.

Dans cette perspective, le financement sur fonds d'épargne portera sur :

- la restructuration, l'extension et la mise en sécurité du groupe scolaire Ampère et de l'école élémentaire Louvois ;
- la création d'un nouveau restaurant scolaire sur le site du groupe scolaire Branly de la Meinau, la construction de l'école européenne de Strasbourg.

La municipalité a, par ailleurs, adopté un programme de développement des capacités d'accueil pour la petite enfance dans le cadre du schéma de développement du Contrat Enfance Jeunesse 2010/2014, signé avec la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin.

Le financement sur fonds d'épargne sera ainsi également consacré à la création des maisons de la petite enfance du Port du Rhin, de la Montagne Verte et de Koenigshoffen.

- Sur le volet des équipements sportifs, les financements permettront :

- la création du complexe sportif des deux rives ;
- la rénovation, la mise en sécurité et l'amélioration de l'accessibilité du gymnase Erckmann Chatrian ;
- l'aménagement de la zone sportive « Ile des sports ».

- Sur le volet culturel, les prêts sur fonds d'épargne financeront :

- la rénovation et mises aux normes du Palais des Fêtes ;
- la rénovation lourde et l'extension du Palais de la Musique et des Congrès,
- la construction d'un nouveau théâtre du Maillon.

- Trois projets immobiliers seront également financés :

- la création d'une nouvelle fourrière communautaire et d'un refuge pour animaux,
- la relocalisation du centre médico-social de la Robertsau
- l'aménagement d'un Point de Vente Collectif au rez-de-chaussée de l'Ancienne Douane.

Au total, le montant des investissements engagés par la Ville sur ces différents équipements s'élève à près de 110 M€. Pour les financer, la Caisse des Dépôts met en place auprès de la Ville de Strasbourg un prêt sur fonds d'épargne de 44,9 M€, remboursable sur une durée de 20 ans au taux du Livret A + 1 %, soit 2 % actuellement.

Travaux de voirie et d'éclairage public

La Ville de Strasbourg accompagne l'extension du réseau de tramway par la réalisation de travaux de déviation du réseau d'éclairage public.

Par ailleurs, la municipalité accompagne la création de l'école européenne par la réalisation de travaux de voirie et d'éclairage public.

D'un montant total d'un peu plus de 6 M€, ces investissements seront financés par la Caisse des Dépôts à hauteur de 3,1 M€ par un prêt sur 20 ans, au taux du Livret A + 1 %, soit 2 % actuellement.

Les travaux d'aménagement des espaces publics et de requalification des équipements publics dans les quartiers inscrits au programme national de rénovation urbaine.

Les programmes de rénovation urbaine conventionnés avec l'ANRU, déployés sur 5 sites, sont l'une des priorités de la Ville de Strasbourg. Plus de 700 M€ de dépenses sont programmées jusqu'en 2014, tous financeurs confondus, dont 62 M€ pour la Ville de Strasbourg.

Confirmant son engagement en faveur de la politique de la ville, la Caisse des Dépôts met à disposition de la Ville de Strasbourg une enveloppe de prêts de 26 M€, remboursable sur 15 ans, à des conditions particulièrement bonifiées, soit au taux du Livret A + 0,6 % (1,6 % actuellement).

Ce financement permettra la réalisation d'opérations d'aménagement des espaces publics, de travaux lourds de mise en sécurité des groupes scolaires, de création d'équipements sportifs et socio-culturels dans les quartiers de la Meinau, du Neuhof, de Cronembourg et de HautePierre.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable. www.caissedesdepots.fr

La Caisse des Dépôts, gestionnaire pour le compte de l'Etat de l'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable et livret d'épargne populaire), est le premier financeur du logement social et accompagne le financement de projets prioritaires pour le développement des territoires, grâce à des prêts de long terme à taux privilégiés. Une enveloppe de 20 Md€ est mise en place pour la période 2013-2017 pour le financement des projets de long terme portés par le secteur public local. L'épargne des Français sert ainsi au financement de projets structurants pour l'attractivité des territoires. www.caissedesdepots.fr

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts
Muriel Klingler - Tél : 03 88 52 45 41 – courriel : muriel.klingler@caissedesdepots.fr